

termination to IFFCO. The termination shall then occur at the date specified in the said notice.

6.6 If, as provided for in paragraphs 6.4 or 6.5, the Customer or Gaz Métro decides to terminate this agreement, the Customer agrees to reimburse to Gaz Métro, upon demand, all expenses incurred by Gaz Métro related to the connection of the Service Address to Gaz Métro's natural gas distribution network up to the date of receipt of the said written notice of termination, excluding any cost incurred in connection with any transportation Service. A Work Schedule is attached as Schedule B to this Contract. Partnership will inform Customer as soon as possible prior to making any change to that Work Schedule. »
[nous soulignons]

- (iii) M. Frédéric Morel : « C'est les indications qu'on a, effectivement, que IFFCO s'apprête à se positionner dans « l'open season » de TCPL au quinze (15) janvier.
[...]
Bien écoutez, l'indication que nous on a d'IFFCO c'est qu'ils allaient effectivement gérer leurs propres besoins de transport et qu'ils allaient donc se positionner pour sécuriser les capacités de transport. »

Demandes :

- 2.1 Gaz Métro a-t-elle évalué le risque de non-utilisation d'une grande quantité de transport si IFFCO met fin au contrat?

Réponse :

Gaz Métro s'est effectivement questionnée sur les conséquences d'une non-réalisation du projet et a évalué que le risque pour Gaz Métro de se retrouver en excédent de capacités était mitigé principalement par les faits suivants :

- Tout d'abord, Gaz Métro a évalué qu'elle avait la possibilité de réaménager son portefeuille d'outils de transport en lieu et place du paiement des sommes encourues. En effet, Gaz Métro détient trois contrats de transport entre Dawn et la zone GMIT-EDA qui totalisent 110,000 GJ (2,903 10³m³) de capacité quotidienne. Ces contrats pourraient se terminer le 31 octobre 2016, moyennant un préavis de deux ans. La capacité contractée pour alimenter IFFCO pourrait donc, à terme, être entièrement remplacée dans le portefeuille de Gaz Métro, moyennant les délais de préavis requis. Gaz Métro détient également une capacité de transport courte distance entre Parkway et GMIT EDA pour une capacité de 65,000 GJ (1,715 10³m³) dont le terme initial se termine le 31 octobre 2017 et qui pourrait également être utilisée pour mitiger le risque de non-utilisation de capacités de transport en cas de non-réalisation du projet d'IFFCO.
- Deuxièmement, Gaz Métro n'anticipe pas être en situation de surplus de capacité de transport en cas de non réalisation du projet d'IFFCO puisqu'elle croit que de nouvelles capacités de

Régie de l'énergie

DOSSIER R-3898-2014 Ph. 2

DÉPOSÉ Original : 2014.09.24

Gaz Métro – 2, Document 1

Page 3 de 8

Date 22/01/2015

Pièces n°. A-0073